



**Le juriste, avocat camerounais inscrit au barreau de Paris, prend la parole et se prononce sur cette affaire qui défraie la chronique, l'acte violent de Samuel Eto'o sur un influenceur algérien, hier soir, après la rencontre entre le Brésil et la Corée du Sud (4-1) au Mondial du Qatar.**

Samuel Eto'o du point de vue du droit avait-il raison de frapper sur le fan algérien ? Eclairages de Me Timbane.

*Non à la violence ! Rien ne justifie la violence physique sur un homme, sauf quand on est attaqué soi-même physiquement et uniquement pour se protéger physiquement. En droit on parle de légitime défense quand une personne attaquée physiquement, se défend proportionnellement contre une agression physique. La violence morale ne justifie pas la violence physique, fût-elle destructrice*

*Quand une personne vous insulte ou vous offense, votre réaction par la violence physique est considérée comme une excuse de provocation et non comme une légitime défense. Ainsi la provocation ne justifiera en aucun cas, l'usage de la violence physique. Elle atténuera juste la condamnation, mais ne l'effacera pas. La violence physique est la négation de notre humanité.*

*C'est ce qui fait la différence entre l'homme et l'animal. Quand un homme est offensé, la société lui permet de recourir à la justice, parce que son intégrité physique n'est pas menacée et qu'il peut se rendre à la justice*

*Il aura le droit de se plaindre pour harcèlement, injures, diffamations... Une société où tous ceux qui sont offensés ont le droit de brutaliser ce qui les offense, devient la jungle. Aussi, justifier la violence physique sur les faibles qui nous offensent, c'est légitimer quelque part, les violences faites aux femmes souvent accusées d'avoir offensé leurs maris*

*D'où la récurrente question : » Qu'est que la femme lui a d'abord fait ? La société camerounaise, au-delà de toutes émotions doit condamner les actes de violence physique d'où qu'ils viennent. Ce serait la porte ouverte à toutes sortes de dérives que de tenter de les justifier. C'est légitimer et totalement les violences physiques et tortures des hommes en tenue contre des citoyens souvent accusés de leur avoir « manqué de respect.*